



consultations  
de **PSYCHIATRIE** périnatale



MEMBRE DU RÉSEAU DE L'ARC

# Consultations de psychiatrie périnatale

## POURQUOI ?

La période périnatale, dès le désir de maternité/ paternité à la première année de vie de l'enfant, entraîne de profonds changements psychologiques, physiologiques et sociaux, pouvant engendrer du stress. Cette prise en charge vise à identifier de manière précoce les difficultés psychologiques pouvant apparaître durant cette période, afin d'offrir un soutien psychologique et psychiatrique adapté.

## POUR QUI ?

Destiné à toutes les personnes éprouvant des difficultés psychologiques, ayant un épisode psychiatrique débutant, souffrant d'une décompensation d'un trouble psychique préexistant durant la période périnatale, ainsi qu'à celles et ceux rencontrant des difficultés à concevoir ou ayant perdu un enfant.

## PAR QUI ?

Une équipe spécialisée en psychiatrie adulte, en collaboration avec l'équipe de pédopsychiatrie, formée pour répondre aux besoins des personnes traversant la période périnatale.

## TARIF

Les coûts sont remboursés entièrement par l'assurance maladie de base (LAMal) sans franchise ni quote-part dès la 13<sup>e</sup> semaine de grossesse jusqu'à 56 jours après l'accouchement.

Avant et après, les coûts sont pris en charge par l'assurance après déduction de la franchise et la quote part.

## OÙ ET QUAND ?

- Hôpital de Saint-Imier  
Les Fontenayes 17, 2610 Saint-Imier  
**Sur rendez-vous.**
- Hôpital de Moutier  
Beausite 45, 2740 Moutier  
**Sur rendez-vous.**
- Medicentre Biel-Bienne  
Pont-du-Moulin 14, 2502 Biel-Bienne  
**Sur rendez-vous.**

## RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS

- Tél. : +41 32 484 72 72
- E-mail : [fax.sao@reseaudelarc.net](mailto:fax.sao@reseaudelarc.net)